

Procès-verbal de la réunion
du Conseil Municipal du Jeudi 28 février 2019 à 20 heures 00

L'An deux mille dix-neuf, le vingt huit février à 20 heures 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie sous la présidence de Mme LANCO Danielle, Maire de FLAVY-LE-MARTEL.

Étaient présents : Mme LANCO – M. VAN ISACKER - M. LEFEVRE – M. JULIEN – Mme TATIN – Mme GROGNET – M. DUBOIS - M. FAUQUEMBERGUE – Mme PATTE – M. MOUFLIER - M. GARY – Mme VIOLIER - M. BRUNEL – M. PETITNIOT - Mme CORDIER.

Étaient Absents : Mme DERUERE – Mme BOURGIS – Mme BOUCHER – M. LOBBE

Etaient représentés : Mme BOURGIS par pouvoir à M. VAN ISACKER
Mme BOUCHER par pouvoir à Mme TATIN
M. LOBBE par pouvoir à M. BRUNEL

Absents excusés : /

Ordre du jour

1. Désignation d'un secrétaire de séance

Monsieur Alain MOUFLIER a été élu secrétaire de séance pour la présente réunion du Conseil Municipal.

2. Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du mercredi 19 décembre 2018

Le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 19 décembre 2018 est adopté à l'unanimité.

Toutefois, Monsieur BRUNEL Gérard fait remarquer qu'il aurait souhaité que les échanges de la « liste citoyenne pour l'Avenir de Flavy » soient plus étoffés lors de la retranscription faite par le Secrétaire de séance.

Madame le Maire s'étonne de cette réflexion et insiste sur le fait que les discussions lors des réunions de Conseil sont régulièrement détaillées dans les comptes rendus.

3. Subventions aux associations locales et à divers organismes – Année 2019

M. GARY, Président de l'Association d'Animation Communale, M. MOUFLIER, Président de l'Association de pêche « La Perche » et de l'UNC et M. PETITNIOT, Président du Sporting Club quittent la séance.

Le Conseil Municipal adopte par 14 voix pour et une abstention les propositions présentées par la Commission Municipale « Finances » réunie le 25 février dernier et décide :

- d'octroyer une participation de 20 € pour les élèves des classes de CM1 – CM2 participant au séjour en Angleterre qui se déroulera du 18 au 19 juin 2019 ;
- d'augmenter de 400 € la subvention communale de l'association du Sporting Club de Flavy-Le-Martel.

4. Demande de subvention au titre de la DETR – Année 2019

Le Conseil Municipal décide la présentation de deux dossiers de demande de subvention énoncés ci-dessous au titre de la dotation d'Équipement des Territoires Ruraux pour l'année 2019 :

* Dossier n°1 : Acquisition d'une balayeuse MICRO'CLEAN

* Dossier n°2 : Acquisition d'une cuve renforcée

5. Demande de subvention au titre de la CASQ – Année 2019

Le Conseil Municipal décide la présentation de trois dossiers de demande de subvention énoncés ci-dessous au titre du fonds de Concours pour l'année 2019.

* Dossier n°1 : Travaux d'éclairage public liés à l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques (rue des Juifs – 2^{ème} tranche)

* Dossier n°2 : Acquisition d'une balayeuse MICRO'CLEAN

* Dossier n°3 : Acquisition d'une cuve renforcée

6. Détermination des durées d'amortissements des immobilisations corporelles ou incorporelles ayant fait l'objet d'un mandatement en 2018

Le Conseil Municipal adopte une délibération fixant la durée d'amortissements des biens (Auto laveuse, acquisition d'un système de vidéoprotection, acquisition d'une caméra) dont la commune a fait l'acquisition au cours de l'exercice 2018.

7. Encaissement du chèque correspondant à la vente de peupliers au lieu dit « Chemin de la Fère »

Suite à la coupe de peupliers ayant été réalisée sur le lieu dit « Chemin de La Fère », le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à encaisser le chèque d'un montant de 660 € correspondant à cette vente.

8. Modification de numérotation des immeubles bâtis rue des Juifs et rue du Stade

Madame le Maire expose à l'assemblée qu'actuellement la numérotation des immeubles de la rue des Juifs et de la rue du Stade est quelque peu anarchique.

Elle indique que lors de la réunion de riverains du 07 février 2019, les personnes présentes ont été informées des raisons qui ont conduit la Municipalité à modifier la numérotation des immeubles de ces deux rues, et signale que les frais relatifs au changement de plaques d'immatriculation des voitures anciennes pour les habitants concernés incomberont à la Commune.

La commune se chargera également des plaques des nouveaux numéros si les habitants le désirent.

Le projet d'étendre une modification de numérotation rue de LA FERRE est reporté.

Un état détaillé des nouvelles numérotations envisagées est présenté à l'assemblée.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité ces propositions.

9. Détermination du prix de vente de la parcelle A n° 1692 pour une contenance de 2 234 m²

Madame le Maire rappelle à l'assemblée que la commune a pour projet de mettre en vente deux lots destinés à la construction de maisons individuelles sur la parcelle cadastrée A 1692.

Elle fait part au Conseil Municipal que les réseaux électricité, eau potable et assainissement sont accessibles depuis le domaine public.

Le Conseil Municipal décide de fixer le prix du M² de la parcelle à 25 €.

Informations diverses

Madame le Maire déclare à l'assemblée que la fermeture de classe annoncée n'aura pas lieu suite à l'augmentation des effectifs des élèves pour cette année.

Le point sur les travaux en cours de réalisation est détaillé :

- **Restauration de la Salle Polyvalente (3^{ème} phase)** : les travaux de restauration de la Salle Polyvalente sont en cours d'achèvement. Quelques travaux de peinture sont à finaliser ainsi que le bardage du pignon. L'enrobé se fera dès que les peintures seront terminées dès que le temps le permettra.

- **Logement 32 Rue de la Gare** : la création d'une dalle de béton est planifiée pour ce mois de mars 2019. La location du logement est prévue pour le 01 avril 2019.

M. VAN ISACKER souligne la qualité du travail effectuée par les agents communaux sur cette opération.

- **Travaux rue des Juifs** : l'entreprise retenue est ATP Service domiciliée à COUCY-LES-EPPES. Le début de l'opération se déroulera courant avril – début mai.

M. BRUNEL fait ressortir un point positif au niveau du résultat des analyses des offres.

En effet, le coût total estimé de l'opération par le maître d'œuvre est supérieur au montant proposé par l'entreprise retenue.

Madame le Maire donne des précisions sur les travaux à venir, à savoir :

- **Réfection de la toiture du groupe Scolaire PARADIS** : l'opération sera portée au budget primitif.

- **Parking Pré de la Justice** : une concertation avec les riverains devrait être envisagée afin de pouvoir remédier aux problèmes de stationnement.

- **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal** : le document d'urbanisme sera terminé pour Janvier 2020. Madame le Maire précise que deux réunions publiques se dérouleront en Mairie de CLASTRES, la première le 05 mars 2019 à 17h30 et la seconde le 24 avril 2019 à 18h00.

Questions d'initiatives

- **M. LEFEVRE Régis** : - informe l'assistance qu'une demande de remise en état d'une partie de la rue André BRULE a été faite auprès de la voirie départementale. Malheureusement, la réponse s'est avérée négative faute de budget.
- **Mme GROGNET Marie-Thérèse** : - rapporte qu'une demande lui a été formulée sur l'entretien de la rue Maurice MOREAU suite aux travaux du Lotissement Lucie AUBRAC.
→ M. JULIEN déclare que l'entreprise en charge du chantier devrait intervenir prochainement avec le matériel approprié.
- **Mme PATTE Marie-Claude** : - interroge Mme le Maire pour connaître l'évolution du système de vidéoprotection dans la commune.
→ Madame le Maire souligne que divers endroits mériteraient l'installation de ces appareils. La pose d'une 7^{ème} caméra sur la façade de l'église est proposée.
- **M. DUBOIS Claude** : - attire l'attention sur l'état des fossés de la rue du Petit Détroit (déchets sauvages).
→ M. VAN ISACKER lui assure que le nécessaire sera fait après le mois de mars.
- **M. BRUNEL Gérard** : - sollicite un éventuel délai de 8 jours entre la réunion de la commission « finances », qui portera sur la présentation du budget communal, et la réunion du prochain conseil municipal.
→ Madame le Maire précise que ce délai sera probablement tenu.

- **M. MOUFLIER Alain** : - s'inquiète du nombre de personnes inscrites au repas de l'UNC qui sera organisé le 24 mars prochain. Il encourage toute personne intéressée à participer à ce repas dansant.
- Il précise que le vin d'honneur pour la cérémonie du 19 mars se tiendra exceptionnellement au Palais de la Danse.
- **Mme VIOLIER Audrey** : - formule la même remarque que Monsieur DUBOIS concernant l'état des fossés rue du Petit Détroit.
- **M. VAN ISACKER Eric** : - souhaite informer l'assistance de la prochaine fermeture de la sucrerie d'Eppeville.
Il fait part de sa profonde tristesse concernant le projet de restructuration élaboré et présenté par le groupe Südzucker , et manifeste son inquiétude concernant les dommages économiques et collatéraux qui vont en résulter (impact pour les planteurs, les sous-traitants, les emplois, conséquence sur la biodiversité...)
- aborde un deuxième point portant sur l'installation des compteurs LINKY. Il soulève qu'un courrier lui a été adressé à ce sujet.
→ Madame le Maire rappelle que chacun est libre d'accepter ou refuser la pose de ces compteurs. La commune ne peut pas prendre position.

Pour extrait conforme
Flavy-Le-Martel, le 26 mars 2019

Le Secrétaire de séance,

Le Maire,

Alain MOUFLIER

Danielle LANCO